

Examens de renouvellement du brevet

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **62 (1933)**

Heft 13

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

considérable que joue dans notre canton l'école destinée à former les maîtres de l'école primaire... Nous n'oublions cependant pas que l'Ecole normale... se borne à leur communiquer des connaissances, à les initier à l'enseignement ; elle leur aide à construire leur âme. Mais, bien plus qu'en elle, nous nous plaisons à reconnaître dans la famille, dans l'Eglise et dans l'école primaire, qui ont formé les jeunes gens qui lui viennent, les sources profondes des qualités qui distinguent le corps enseignant primaire. Tant que notre peuple sera sain, tant que la famille, l'école et l'Eglise seront les sources de la sève qui circule dans nos veines, notre corps enseignant sera apte à remplir sa mission ; mais aussi, tant que le corps enseignant sera apte à remplir sa mission éducatrice, il perpétuera chez nous les belles traditions qui font les races saines et fortes. » Puissent ces paroles se réaliser ailleurs que chez la jeune centenaire de Lausanne et puissent d'autres Ecoles normales jouir d'une pareille faveur de la part du peuple et des gouvernants.

E. D.

Examens de renouvellement du brevet

Dans sa séance du 12 octobre, la commission cantonale des études, statuant sur les résultats des examens de 1933 (septembre), a délivré le certificat d'aptitude pédagogique à MM. les instituteurs Willy Blanc, à Barberêche ; Max Chablais, à Font ; Phocas Clerc, à Cournillens ; Jules Gisler, à Russy ; Athanase Schouwey, à Romont ; Jean Bandelier, à Buchillon ; Wilhelm Fürst, à Lourtens ; Ernest Gutknecht, à Chiètres ; à M^{mes} les institutrices Simone Ansermet, à Estavayer-le-Lac ; Blandine Berset, à Châtel-St-Denis ; Marthe Carrard, à Romont ; Marie-Louise Chatton, à Romont ; Marie-Ange Cochard, à Treyvaux ; Raymonde Meusy, à Estavayer-le-Lac ; Germaine Marmy, à Loèche (Valais) ; Gérardine Pauchard, au Bouveret (Valais) ; Myriam Rossier, à Estavayer-le-Lac ; Anna Kramer, à Morat.

La commission a de même renouvelé pour une nouvelle période réglementaire les brevets de MM. les instituteurs : Henri Brunisholz, à Chapelle (Broye) ; Marcel Brunisholz, à Estavayer-le-Gibloux ; Eugène Chofflon, à Granges-de-Vesin ; Maurice Dévaud, à Mossel ; Louis Fragnière, à Nuvilly ; Max Gremaud, à Villargiroud ; Albert Gumy, à Cournillens ; Louis Maradan, à Rossens ; Paul Morel, à Montet (Broye) ; Isidore Brugger, à Alterswil ; des institutrices : M^{mes} Françoise Bach, à Ponthaux ; Louise-Hélène Delacombaz, à Estavayer-le-Gibloux ; Maxima Galley, à Broc ; Cécile Gremion, à Bulle ; Gervaise Schouwey, à Sierre (Valais) ; Anna Tinguely, à Bonnefontaine ; Cécile Wicht, à Zénauva et Joséphine Emmenegger, à Fribourg.
